

Autorisation Activités nautiques



Document à compléter et à placer
dans votre CARNET de VOYAGE

Ce document concerne la pratique des activités nautiques qui peuvent être inscrites dans le cadre du programme du séjour.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (NOM, prénom) :

Responsable légal de l'enfant (NOM, prénom) :

l'autorise

ne l'autorise pas

à pratiquer la voile, la planche à voile, le canoë-kayak ou toute autre activité nautique.

A le

Signature :

Certificat médical - à remplir par votre médecin traitant

Je soussigné(e) :

Docteur en Médecine à :

certifie que le jeune :

est médicalement apte à pratiquer la voile, la planche à voile, le canoë-kayak ou toute autre activité nautique.

A le

Signature et cachet du médecin :

NB : pour pratiquer ces activités il faut **obligatoirement passer un test de natation anti-panique délivré sur rendez-vous, en piscine par un maître-nageur (voir ci-dessous).
Merci de joindre ce document à votre CARNET DE VOYAGE.**

Vive Demain !



Les PEP Alsace
8, rue Blaise Pascal
68000 COLMAR

03 69 99 10 10
colos@pepalsace.fr